

Un permis est nécessaire avant d'utiliser une borne-fontaine. Votre requête doit être déposée auprès des Services techniques – division du Génie :

20, avenue Roosevelt - Mont-Royal H3R 1Z5
Téléphone : 514-734-3033 Télécopieur : 514-734-3084
servicestechniques@ville.mont-royal.qc.ca

Date : _____

Requérant : _____

Nom de la compagnie : _____

Numéro de téléphone : _____ Numéro de télécopieur : _____

Adresse : _____

Adresse courriel : _____

INFORMATIONS REQUISES	
Localisation de la borne-fontaine et/ou son numéro :	_____
Raison de l'utilisation :	_____
Types de raccordements et diamètres :	_____
Date du début de l'utilisation :	_____
Durée de l'utilisation :	_____

LE COÛT DE BASE DU PERMIS EST DE 200 \$. CE MONTANT EST NON REMBOURSABLE.

Dans le cas d'un usage laissant supposer une consommation d'eau importante, les gallons d'eau consommés seront mesurés puis facturés au tarif de 2,40 \$ par tranche de 1 000 gallons; cette consommation réelle s'ajoutera au coût de base du permis. Les Travaux publics devront alors installer un compteur d'eau sur la borne-fontaine avant que vous puissiez vous en servir.

Un délai de 5 jours ouvrables est requis pour cette installation.

Signature du requérant : _____

Pour usage interne seulement	
Utilisation approuvée?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Notes :	_____

Signature du responsable :	_____ Date : _____